

RÈGLEMENT DU CAMPUS MUSICUS – Edition 2023

(Orchestre des Jeunes de l'Académie Tibor Varga)
Direction artistique de Yuram Ruiz

I L'Académie de Musique Tibor Varga et le Campus Musicus

Créée en 1962, l'Académie de Musique Tibor Varga reçoit chaque année des étudiants souhaitant perfectionner la pratique de leur instrument. Le Campus Musicus, héritage pédagogique de Tibor Varga, est destiné aux musiciens dès l'âge de 10 ans et en principe 3 ans d'instrument. Il prend la forme d'un camp d'orchestre de deux semaines, dont une semaine en Italie à Felitto (région de Salerno).

I.1 Direction

Il est organisé par la Fondation Sion Violon Musique, en collaboration avec le Conservatoire Cantonal et l'Association des Amis du Campus.

Le Campus Musicus est placé sous la direction artistique de Yuram Ruiz.

2 Dates et délais

Le Campus Musicus se déroule du samedi 15 juillet au jeudi 27 juillet 2023. De plus les musiciens participeront également au concert de « Musique en fête », donné le samedi 19 août 2023 dans le cadre du Sion Festival.

2.1 Délais d'inscription

- Jeudi 23 février 2023 Délai d'inscription 1
- Vendredi 28 avril 2023 Délai d'inscription 2

Passé le délai du 28 avril, seuls des cas exceptionnels peuvent être acceptés.

2.2 Agenda détaillé

Samedi 15 juillet 2023

- Déplacement à Felitto (région de Salerno)

Du 16 au 22 juillet 2023

Répétitions, loisirs et concerts en Italie.

Journée type de travail :

- 8h30 : réveil et petit déjeuner
- 9h30 à 12h30 : répétitions partielles ou en groupe, selon l'avancement du travail
- 13h00 : repas
- 14h00 à 17h00 : activité récréative
- 17h00 : goûter
- 18h00 à 20h30 : répétition générale ou par registre, selon avancement du travail et/ou activité récréative
- 21h00 : Repas du soir et activités

Concerts sur place les 21 et 22 juillet

Dimanche 23 juillet 2023

- Retour en Valais

Lundi 24 juillet 2023

- Congé – jour de repos à domicile

Mardi 25 juillet 2023

- Répétition dans la journée, puis concert à Église des Jésuites (programme à préciser)

Mercredi 26 juillet 2023

- Répétition dans la journée, sortie aux bains d'Ovronnaz et concert sur place

Jeudi 27 juillet 2023

- 19h15 à la Grenette : concert final

Vendredi 18 août 2023

- Répétition 17h30 – 20h00

Samedi 19 août 2023

- Répétition générale à planifier
- Concert « musique en fête », lieu et heure à planifier

3 Frais d'inscription

Les frais d'inscriptions incluent le prix du transport, de l'hébergement en Italie durant une semaine (logement, repas, collation, activités, etc.), l'encadrement pédagogique et les frais administratifs. L'ensemble des activités récréatives durant la semaine est organisé avec le comité des parents et l'ensemble des coûts est pris en charge par l'organisation.

L'inscription au Campus Musicus ne sera enregistrée et valable qu'au moment de la réception du paiement.

- Jusqu'au jeudi 23 février 2023, le montant de l'inscription est fixé à **CHF 650**
- Du vendredi 24 février jusqu'au vendredi 28 avril 2023, le montant de l'inscription est fixé à **CHF 750**

3.1 Bourses et réductions

Le Conservatoire Cantonal du Valais octroie une subvention de **CHF 100** à ses élèves.

Lors de l'inscription, il est possible de faire une demande de bourse en remplissant les conditions suivantes : moyens financiers très limités (déclaration fiscale des parents obligatoire) et une lettre de recommandation du professeur. Le délai pour toute demande de bourse est fixé au 28 avril.

Pour les familles disposant de la "Carte culture" Caritas : - 30% sur les frais d'inscription.

Les demandes sont traitées et validées au plus tard le 15 juin. Les élèves sont avertis personnellement. Les montants attribués seront remboursés par virement bancaire.

3.2 Paiement

Le paiement est à effectuer en une fois, dans le délai mentionné.

Coordonnées bancaires:

- Banque Cantonale du Valais - Place des Cèdres 8, CH - 1951 Sion,
- Compte: Fondation Sion Violon Musique, Place Ambuel 7, 1950 Sion
- IBAN : CH57 0076 5000 CO87 0582 6
- Mention : CAMPUS + nom du participant
- SWIFT / BIC : BCVSCH2LXXX
- CCP: 19-81-6

Paiement sécurisé possible par carte de crédit (taxes supplémentaires selon prestataire).

Les paiements en cash et les chèques ne sont pas acceptés.

3.3 Annulation

Seul les cas de force majeure peuvent bénéficier d'un remboursement partiel des frais d'inscription sur présentation d'un justificatif (certificat médical, ...) et selon le délai d'annonce. La Fondation se réserve le droit d'évaluer chaque situation au cas par cas.

En cas de situation sanitaire particulière (confinement, isolement, etc...), un remboursement total des frais est possible, à l'exception des frais bancaires. Ces situations sont traitées au cas par cas, en fonction des dispositions légales en vigueur durant la période du Campus.

4 Nombre de participants

En général, le Campus Musicus accueille de 40 à 50 participants.

Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, La Fondation se réserve le droit d'annuler ou revoir complètement le programme du Campus.

4.1 Logement et transports

Durant la 1^{ère} semaine, dès le départ de Sion, tout est pris en charge par l'organisation et organisé conjointement avec l'Association des Amis du Campus.

Concernant la 2^{ème} semaine (concerts en Valais), les participants logent à domicile. L'Association des Amis du Campus et l'organisation se chargent de la coordination et de la gestion des déplacements et activités.

Durant cette 2^{ème} semaine, nous comptons sur les parents des musiciens inscrits pour participer aux différents transports, ainsi que pour l'hébergement de jeunes venus de l'étranger/hors canton.

5 Instruments

Les élèves sont responsables de leurs instruments ainsi que des assurances relatives en cas de souci durant le camp.

6 Droits

En validant le formulaire d'inscription en-ligne, les participants déclarent accepter les conditions générales du présent règlement, dont seule la rédaction en langue française fait autorité.

L'Académie se réserve le droit de reproduire et de diffuser gratuitement les supports réalisés pendant le Campus (audio, vidéo, photo, etc...). Il en va de même pour les éventuelles interviews et/ou séances photos accordées aux médias.

7 ORGANISATION - CONTACT

Académie de Musique Tibor Varga
c/o Fondation Sion Violon Musique

Place Ambuel 7
1950 Sion

www.sion-violon-musique.ch
www.sion-academie.ch
www.sion-campus.ch